

Les gestes qui sauvent

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

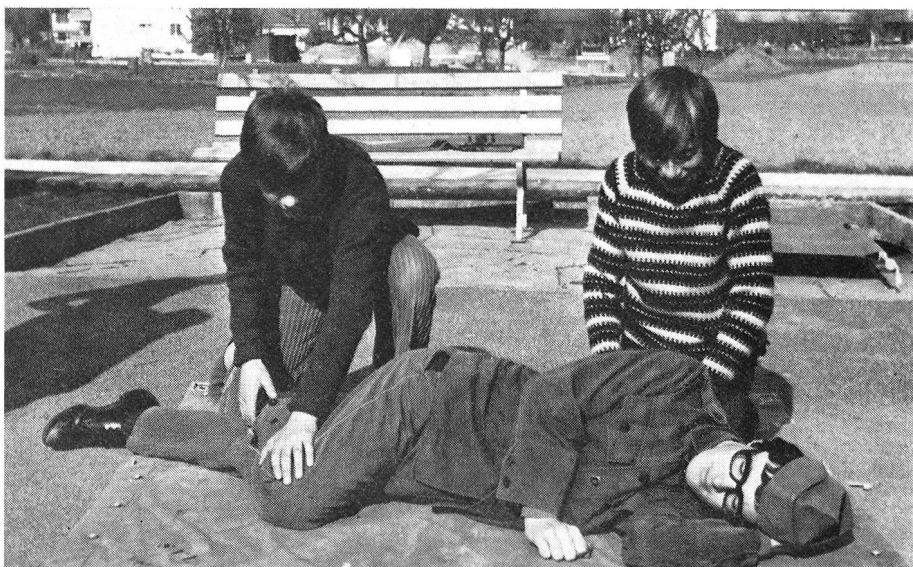
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les gestes qui sauvent

Le 3 février 1972, la Croix-Rouge suisse rendait publique une très importante décision prise par son Conseil de direction et concernant la part que doit prendre notre Institution dans la lutte contre les accidents, ceci en mettant tout en œuvre pour que les automobilistes dans leur ensemble soient au bénéfice d'une formation de secouristes, par suite de l'introduction d'un cours rendu obligatoire pour les candidats au permis de conduire. Un programme approprié existe déjà : il s'agit du cours de sauveteurs de cinq leçons de deux heures chacune que l'Alliance suisse des Samaritains donne depuis 1965. En 1971, elle a ainsi formé 36 000 nouveaux sauveteurs qui ont suivi cet enseignement sur la base du volontariat. Mais en regard de ces 36 000 nouveaux secouristes, l'on a délivré l'an dernier 160 000 permis de conduire...



De son côté, la Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage préconise depuis plusieurs années déjà l'introduction de l'enseignement des premiers secours, à titre de branche obligatoire, dans l'ensemble des cantons suisses. Un grand pas a été fait ces derniers temps dans cette direction puisqu'une bonne vingtaine de cantons reconnaissent actuellement la nécessité de divulguer l'enseignement du secourisme dans le cadre de l'école. Alors que huit cantons l'ont d'ores et déjà rendu entièrement ou partiellement obligatoire (Argovie, Appenzell RE, Genève, Lucerne, Nidwald, Schaffhouse, Soleure, Zoug), quelque douze autres l'ont introduit sur la base du volontariat ou étudient divers projets (Bâle-Ville, Berne, Glaris, Grisons, Neuchâtel, Obwald, Schwyz, St-Gall, Tessin, Uri, Vaud, Zurich).

Pour soutenir les efforts fournis dans ce sens, la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse organisera à Berne, les 30 septembre et 1er octobre prochains, un «Concours national de premiers secours» ouvert à tous les écoliers du pays. Le nombre des participants a été fixé à 100.

